

# L'obligation de soins en droit privé

## Anne-Laure FABAS-SERLOOTEN

### L'obligation de soins en droit privé.

Partout présente et pourtant si peu unifiée, l'obligation de soins prend d'abord le visage de la diversité. Loin d'être l'apanage de la relation médicale, l'analyse de ses manifestations a révélé que de nombreux rapports de droit privé connaissent cette obligation, tantôt comme l'expression d'une créance de prestation, tantôt comme la manifestation d'une dette de comportement. Si cette dualité de perspectives embrasse la grande variété des obligations de soins, elle vient également l'exacerber car, au sein même de cette division, les obligations de soins se distinguent en fonction de leur origine et de leur contenu. Ce n'est qu'au terme d'une démarche réaliste fédérant les éléments structurants de droit positif que l'écueil de sa diversité a pu être surmonté. Les traits caractéristiques de l'obligation de soins ont alors pu être esquissés si bien qu'elle s'apparente à un lien de droit par lequel le créancier peut exiger du débiteur, à titre principal ou accessoire, une activité d'ordre intellectuel ou matériel nécessitant le déploiement d'efforts personnels d'un degré raisonnable et révélant la qualité du comportement ainsi mis en œuvre, en vue de la réalisation d'une prestation dont l'issue heureuse reste incertaine. La conceptualisation permet de rattacher cette obligation au droit commun tout en tenant compte de sa singularité. Pétrie de considérations comportementales à l'image d'une règle de conduite dont elle épouse le moule, la vision unitaire de l'obligation de soins est riche d'influences théoriques. À cet égard, on ne peut que constater que le défaut de soins caractérise l'incurie et justifie la mise en œuvre de la responsabilité contractuelle pour faute prouvée. Riche d'influences pratiques, l'obligation de soins est érigée en élément de valorisation du débiteur et également traitée comme un instrument de prévention des risques.

Anne-Laure FABAS-SERLOOTEN est Maître de Conférences à l'IUT de Rodez.

Collection des thèses de l'IFR / Droit privé  
Copyright et diffusion 2015

© IFR  
Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole  
2, rue du Doyen-Gabriel-Marty, 31042 Toulouse cedex 9

ISSN : 2269-2576  
ISBN : 978-2-36170-098-0  
Prix : 45 €



L'obligation  
de soins  
en droit privé

Anne-Laure  
FABAS-  
SERLOOTEN

Droit  
privé

Collection  
des thèses  
de l'IFR

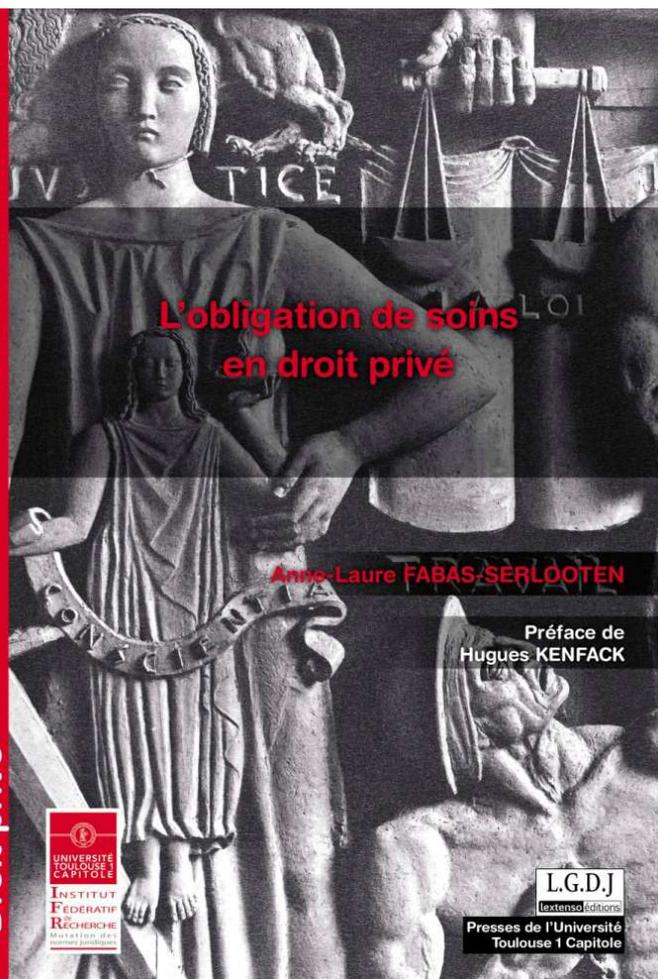
Prix  
Gabriel Marty



Presses de  
l'Université  
Toulouse 1  
Capitole

Collection des thèses de l'IFR

Droit privé



## Table des matières

Introduction

### Première partie

#### La diversité des obligations de soins, écueil pour la construction d'une notion unitaire

Titre 1. Les obligations de soins, expression d'une créance de prestation

Chapitre 1. Les obligations de soins imposées par le législateur

Chapitre 2. Les obligations de soins voulues par les contractants.

Titre 2. Les obligations de soins, manifestation d'une dette de comportement

Chapitre 1. Les obligations de soins complémentaires

Chapitre 2. Les obligations de soins principales

### Seconde partie

#### L'unité de l'obligation de soins, accueil d'une notion unifiée

Titre 1. Les possibles facteurs d'unité des obligations de soins

Chapitre 1. L'engagement personnel du débiteur

Chapitre 2. L'attente concordante du créancier

Titre 2. Les perspectives offertes par la vision unitaire de l'obligation de soins

Chapitre 1. L'approche fonctionnelle de l'obligation de soins

Chapitre 2. L'approche stratégique de l'obligation de soins

Conclusion générale

Bibliographie

Index